

**BULLETIN D'INSCRIPTION
RESTAURANT SCOLAIRE 2015-2016**

TARIFS :

- Repas enfant : 3.10 €

- 3^{ème} enfant : 2.80 €

- P. A. I. (Projet d'Accueil Individualisé) : 1.85 €

1^{ère} inscription

renouvellement

1/ INFORMATIONS SUR VOTRE OU VOS ENFANT(S) :

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe

Établissement scolaire fréquenté :

.....

Votre ou vos enfant(s) bénéficie(nt)-il(s) d'un Projet d'Accueil Individualisé ?

Non Oui

Pour les enfants portant un appareil dentaire et devant en assurer le nettoyage joindre une trousse nominative avec le nécessaire.

Merci de fournir une serviette au nom de l'enfant pour les petits, elle sera renvoyée en fin de semaine.

Vos remarques éventuelles

2/ INFORMATIONS SUR LES PARENTS OU LE REPRESENTANT LEGAL :

Père :

Nom :

Prénom :

Mère :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. fixe :

Tél. portable :

Tél. bureau :

Adresse Mail :

Adresse :

.....

Tél. fixe :

Tél. portable :

Tél. bureau :

Adresse Mail :

Désirez-vous recevoir les menus des repas par mail oui non

L'inscription est valable pour l'année scolaire en cours.

Merci de nous signaler IMPERATIVEMENT tout changement en cours d'année (fréquence, adresse postale et mail, numéros de téléphone...)

Personnes à prévenir en cas de maladie ou d'accident, autres que les parents

NOM PRENOM	LIEN AVEC L'ENFANT	TELEPHONE

3/ PRESENCE (cochez les jours concernés) :

lundi mardi mercredi * jeudi vendredi

*Les inscriptions concernant le mercredi doivent être faites le mercredi précédent ou au mois par mail ou par téléphone auprès de Florence Potier responsable du restaurant scolaire.

Prévenir la veille pour les absences. En cas de maladie, prévenir au plus tard le jour même pour 9 h (02 51 07 49 80, laisser un message ou par mail restaurantscolaire@lachapelle-hermier.fr) sinon le repas sera facturé.

Je soussigné

responsable légal de

- déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
- déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à le respecter

SIGNATURES

Du Père,

De la Mère,

Merci de remplir ce document et le remettre pour le 15 juillet 2015 dans la boîte aux lettres du restaurant scolaire